PATRICIA BIZARD

XAVIER LALLEMENT

Remplaçante : Christine Alexandre

Remplaçant: Philippe Raison

Le 20 juin, décidons l'avenir des **Deux-Sèvres**



Chers Niortaises et Niortais,

Nos Deux-Sèvres, ce n'est pas juste un numéro de code postal ou des limites sur une carte, c'est avant tout une communauté qui nous rassemble, nous protège, nous accompagne pour préparer notre avenir et celui de ceux qui y vivront.

Au moment où nous sortirons d'une période difficile, le dynamisme, l'engagement, l'esprit de solidarité et l'envie de réussir ensemble, sans clivages ni préjugés seront au cœur des choix que nous ferons pour relancer les initiatives et agir.

Notre ambition ? Faire des Deux-Sèvres, « LE » département solidaire où, ensemble, il fait bon vivre.

Pour cela, nous porterons nos projets, au sein du Conseil Départemental, avec tous ceux qui voudront y consacrer leur énergie et leur temps pour :

- Protéger et soutenir chacun d'entre nous.
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement.
- Préserver notre qualité de vie et promouvoir le développement durable de notre département.
- Accompagner nos enfants au quotidien pour préparer l'avenir.
- Dynamiser notre territoire.

C'est avec les Deux-Sévriennes et les Deux-Sévriens que nous voulons agir et c'est avec vous que nous pourrons réussir!

A John

RELANCES 79, NOS AMBITIONS POUR LES DEUX-SÈVRES

METTRE LES DEUX-SÉVRIENS AU COEUR DES DÉCISIONS DÉPARTEMENTALES

Mettre les élus du département au service des Deux-Sévriens en menant une action claire, transparente et en donnant plus de moyens aux citoyens pour agir auprès des conseillers départementaux.

- Augmenter le budget participatif progressivement pour le doubler au cours du mandat.
- Publier les états de présence et les votes de chaque élu.
- Favoriser les échanges avec les citoyens par la création d'une application interactive départementale.
- Organiser des réunions publiques départementales ou cantonales digitales et en présence, afin d'échanger sur les actions du département.
- Retransmettre les sessions du conseil départemental en ligne.
- Créer un conseil de développement constitué de Deux-Sévriens experts ou acteurs.
- Limiter le cumul de mandat, le président ne cumulera aucune fonction élective avec son mandat.

PROTÉGER ET DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE NOS AINÉS

Le département développe une politique d'accompagnement des seniors favorisant le maintien à domicile avec une autonomie maximale.

- Faciliter l'implantation de logements adaptés à taille humaine faisant cohabiter jeunes, seniors, handicapés dans les centres villes et centre bourgs.
- Créer des services ambulants type bus France Service.
- Soutenir et encourager les associations privilégiant les liens intergénérationnels.
- Héberger en cas de difficultés temporaires.
- Conforter et encourager des solutions de mobilités pour les séniors via le tissu associatif.
- Créer un chéquier culturel et touristique.
- Accompagner les communes dans le développement d'un dispositif voisins solidaires.

FAIRE DE NOS AGRICULTEURS LES PREMIERS FOURNISSEURS DES DEUX-SÉVRIENS

Le département développera l'achat de la production bio ou raisonnable, en privilégiant les circuits courts en partenariat avec les collèges, les EHPAD et les collectivités territoriales.

- Mettre en œuvre le plan alimentaire territorial départemental.
- Intégrer les acteurs de l'agriculture au conseil de développement départemental.
- Augmenter la part de bio dans les cuisines des collèges, des EHPAD, et des structures d'accueil du département tout en réduisant le gaspillage.
- Accompagner la mise en œuvre d'une organisation logistique de distribution adaptée aux circuits courts.
- Promouvoir le développement de formations en maraichage et en arboriculture bio.
- Monter des projets éducatifs à l'Environnement en partenariat avec les collèges.
- Soutenir les labels agricoles locaux.

ÉQUIPER 100% DE NOS COLLÉGIENS ET LEURS Professeurs pour le 21ème siècle

Faire entrer nos collèges dans le 21ème siècle en équipant tous les enseignants et les élèves d'un ordinateur portable.

- Le département remet à chaque professeur un ordinateur portable. Il le restitue lorsqu'il quitte le département ou son poste.
- Le département remet à chaque élève un ordinateur portable lors de son entrée en 6ème, qui le restitue lorsqu'il quitte le collège.
- Le matériel est fourni gratuitement pour être utilisé dans un cadre pédagogique sous la responsabilité des professeurs. De plus, il pourra être utilisé à titre personnel par les collégiens sous la responsabilité de leurs parents.

NOS MESURES ESSENTIELLES POUR LES DEUX-SÈVRES : 60 MESURES À retrouver sur www.relances79.fr

SOUTENIR CHAQUE DEUX-SÉVRIEN

RÉVÉLER LES RICHESSES DE NOTRE DÉPARTEMENT RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

IMPLIQUER LES DEUX-SÉVRIENS DANS LES PROJETS DÉPARTEMENTAUX

Le 20 juin, décidons l'avenir des Deux-Sèvres

SOUTENUS PAR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE